

CRITERIUM PROVINCIAL

(séries de classement)

Phases éliminatoires : P1- 24 octobre 2026 : Ms C
P2- 24 octobre 2026 : Ms B, NC & Dames
P3- 25 octobre 2026 : Ms D
P4- 8 novembre 2026 : Ms E
P5- 21 novembre 2026 : réserve éliminatoire

Phase finale : P6- 19 décembre 2026

Horaire : 10 H 00 Présence obligatoire une demi-heure avant le début de la série.

Local P1, P3, P4 et P6 : Hall Omnisports de Temploux (rue Visart de Bocarmé, 20 – 5020 TEMPLLOUX).

Local P2 et P3 (Réserve) : Hall Sportif Malonne (Champ Ha – 5020 MALONNE)

Local P5 : TT Vedrinamur (Rue Fond de Bouge, 43 – 5020 VEDRIN)

NOM : PRENOM :

Date de naissance :/...../..... Sexe : Classement :

ADRESSE : N° :

Code postal : Localité :

Téléphone :/ GSM :/

E-mail :

CLUB : Indice : N..... N° Licence

Le droit d'inscription s'élève à 8 € payable sur place.

L'absence prévenue sera sanctionnée d'une redevance administrative de **15 €** (inscription comprise).

L'absence prévenue au moins 48 h avant la compétition sera réduite à 10 € (inscription comprise).

L'absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de **25 €** (inscription comprise).

Puisque le club ne sera plus invité à payer les « absences », tout paiement non effectué par le joueur dans le délai fixé sera suivi d'une perte de qualification jusqu'à paiement du montant réclamé.

Signature du participant

Signature des parents ou tuteur
(obligatoire pour les mineurs d'âge)

Ce formulaire est à transmettre, complété et signé : **avant le jeudi 15 octobre 2026**

L'inscription peut se faire en ligne : <https://resultats.aftt.be/>

Pascal NOËL
Rue Saint-Roch, 43
5670 NISMES

E mail : pascal.noel.cpn@gmail.com

L'inscription rend la participation obligatoire à la journée éliminatoire, à la journée éliminatoire de réserve éventuelle et à phase finale en cas de qualification. En fonction des inscriptions, des séries pourront être déplacées sur la journée réserve ou sur le second local disponible pour une meilleure organisation.